

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance 07 juin 2021 à 19h00

Présents : ANDRÉ Valérie, LESAGE Claude, HERRAULT Françoise, VAGNON Raymond, VANIN-IUNG Danièle, PICHE Barthélemy, DUFFOURD Alexandrine, PERROUSE Bernard, MADELON Caroline, DUMAZ Jean-Luc, MICCICHE Virginie, MARTIN François, NOLLET Mauricette, BERNARD-BRET Yohann, BEETSCHEN Ghislaine, ETIENNE Christian, SARZIER Audrey, BRENGUIER Michaël, HERBIN Anaïs.

Nombre total de présents : 19

Absents : /

Le Conseil Municipal, sous la présidence de Madame ANDRÉ Valérie, Maire de Domessin, a délibéré sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour.

1 Approbation du compte-rendu de la séance du 29 mars 2021

Le compte-rendu de la séance du 29/03/2021, adressé aux membres du conseil 07/04/2021 et affiché le 07/04/2021 est adopté à l'unanimité.

2 Délibération

Madame le Maire demande à l'assemblée de l'autoriser à ajouter une délibération pour le montant de la location de la maison des associations.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

✓ Finances, budget

- DM 1 budget auberge

Lors du vote du budget 2021 de l'Auberge le 29 mars dernier, une somme de 214,44 € a été inscrite en dépenses imprévues de fonctionnement. Or cette somme dépasse les 7,5 % réglementaires, aussi est-il nécessaire de prévoir une DM afin de rectifier l'écriture.

Madame le Maire propose de ramener les dépenses imprévues de fonctionnement à 150,44 € pour 214,44 € d'inscrit.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- DM 1 **TECHNIQUE** budget principal (pour info)

Lors du vote du budget principal 2021 le 29 mars dernier, l'achat d'un nouveau tracteur a été acté. Aujourd'hui, il convient de prendre une DM technique afin de procéder à la sortie d'inventaire de l'ancien tracteur en tenant compte du montant de 16 000 € correspondant à la reprise.

- Remise gracieuse

Après contact avec la Trésorerie, cette délibération n'est pas nécessaire.

- Participation gymnases avec St Genix Les Villages

Madame le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention avec la commune de Saint-Genix-les-Villages pour l'utilisation des gymnases par les élèves du collège « La Forêt ». Cette convention prévoit un rappel pour l'utilisation du dojo d'Aoste pour l'année scolaire 2019/2020, soit 936,08 €. La participation du gymnase de St Genix pour l'année scolaire 2020/2021 est de 3 237,00 € pour 75 élèves habitant Domessin. La commune ne contribuera plus à partir de la fin des travaux du gymnase.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Convention avec Savoie connectée pour la fibre

Dans le cadre de l'arrivée de la fibre à Domessin, une armoire spécifique a été installée à côté du conteneur d'OM de la mairie. Aujourd'hui, il convient de se prononcer sur la signature d'une convention de mise à disposition de parcelles du domaine public.

Madame Le Maire propose de signer cette convention sans demander de compensation financière.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Loyer logement de l'école primaire

L'ancien logement attribué aux enseignants a été modifié et rénové, aucuns travaux n'avaient été effectués depuis le départ de Mme Coux, ancienne institutrice. Il convient aujourd'hui de fixer le montant du loyer. Il s'agit d'un logement de 4 pièces d'environ 90 m² situé à l'étage de l'école primaire (à côté du studio).

Madame le Maire propose de fixer le loyer à 400,00 € sans les charges.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Cadeau de départ à la retraite

Après 18 ans de service à la commune de Domessin, un agent part en retraite le 1^{er} juillet prochain. Il est rappelé au conseil que la municipalité offre un cadeau à l'occasion de divers événements (départ en retraite, mutation, naissance, ...).

Madame le Maire propose de faire de même pour le départ de cet agent (bon cadeau d'une valeur de 250,00 €).

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Attribution de subvention

L'association « twirling club Chimilin » va participer à un open international en Espagne le 19 juin prochain. Une adhérente domessinoise va concourir lors de cette compétition. Le club sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle afin de couvrir une partie des frais occasionnés (déplacements, hébergement, repas, ...). Une somme de 1 660 € est disponible au compte 6574.

Madame le Maire propose d'attribuer la somme de 250 € pour participer aux frais engendrés.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

- Location maison des associations

Suite à la demande d'une association extérieure à la commune de Domessin, la commune doit se positionner sur le montant d'une participation.

Madame le Maire propose une location à la ½ journée de 30 € charges comprises et une location à l'année de 200 € charges comprises.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

✓ *Administration générale*

- Transfert de compétence en matière d'urbanisme

Information :

- en application de l'article 136 de la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (loi ALUR du 24 mars 2014), modifié par l'article 7 de la loi n° 2020-1379 du 14/11/2020, et du fait du renouvellement des conseils municipaux et communautaires, pour le transfert de la compétence plan local d'urbanisme (PLU) aux EPCI qui n'ont pas encore acquis cette compétence se fera de droit à compter du 1^{er} juillet 2021.

- toutefois, l'article 136 de la loi ALUR a prévu, au profit des communes membres, un mécanisme d'opposition au transfert automatique de cette compétence aux Communautés de Communes. Ainsi, les communes peuvent s'opposer au transfert de cette compétence, par délibération des conseils

municipaux dans des conditions de majorité particulière. Le transfert n'aura pas lieu si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population de la Communauté de Communes s'y opposent, ces deux conditions étant cumulatives.

- que le conseil municipal en date du 23 janvier 2017 s'était opposé au transfert de cette compétence à compter du 27 mars 2017,

- que ce transfert peut induire une perte de proximité avec les habitants sur des questions d'urbanisme et de foncier où ce lien demeure essentiel,

- que en ces temps d'évolutions très fortes des compétences des EPCI, et de leurs conséquences en terme organisationnelles et financières, le transfert supplémentaire de la compétence en matière de PLU n'apparaît pas opportun,

- que la perspective à terme d'un PLU Intercommunal, s'il porte des avantages en termes d'organisation du territoire, est à mettre en perspective avec d'autres documents d'urbanisme comme le SCoT, qui assurent déjà une vision partagée et cohérente de l'aménagement du territoire.

Le Conseil municipal, dans ce cadre et en vertu de l'article 136 modifié de la loi ALUR du 24 mars 2014, doit se prononcer sur le transfert de la compétence PLU à la Communauté de Communes Val Guiers à compter du 1^{er} juillet 2021.

Compte tenu des arguments ci-dessus, Madame le Maire propose de garder la compétence urbanisme.

Vote Pour : 19 Contre : 0 Abs. : 0

3 Information du Maire

✓ **Travaux**

• **Travaux à l'école primaire**

La réfection de l'appartement à l'étage est presque terminée. Des travaux sont prévus cet été dans une ancienne classe pour la transformée en salle périscolaire. Il faudra également envisager de refaire les huisseries de tout l'étage.

• **Logements d'urgence La Martinière**

Les travaux sont terminés. Du mobilier a été fourni gracieusement, il reste un peu d'électro-ménager à acheter. (cuisinière, frigo, ...)

• **Réfection des cours de tennis**

Les travaux sont envisagés à l'automne.

• **Signalisation**

Le miroir à l'impasse du Lorissol va être changé et un panneau lumineux va être installé pour signaler la priorité à droite. Des panneaux « voie sans issue » vont être installés aux impasses des Charmettes et des Grandes Vignes. Il va y avoir une signalisation au sol spécifique sur les plateaux de la sortie de l'école.

✓ **Maire honoraire**

Madame le Maire informe le conseil municipal que la demande faite auprès du Préfet pour nommer Mr Gilbert GUIGUE Maire honoraire compte tenu de ces nombreuses années de mandat dans la commune (au moins 18 ans requis) a été accepté.

4 CR de commissions et réunions

Intercommunalité

• CCVG

(VA, CL, FH, BP, CM)

Bureau du 13/04/21 et 11/05/21 - Conseil du 27/04/21 et 25/05/21

Intervention du Sictom / présentation du SHR / intervention du SIAGA

Tous les comptes rendus sont envoyés à l'ensemble des conseillers.

SIVU Le Guillon du 08/04

Réunion sur le vote du budget

- SIVU Le Guillon - AG du 08/04/21 (D. Vanin-Iung, A. Sarzier)

Réunion pour le vote du compte administratif 2020 et du budget 2021.

- SMAPS (B. Piche, C. Lesage, C. Etienne)

Pas de réunion

- SICTOM du Guiers - Comité du 17/05/21 (F. Martin ; C. Etienne)

Présentation de la fusion avec Morestel, du projet d'acquisition d'un local à Rochetoirin pour le départ des collectes secteur sud du futur syndicat, ainsi que des recrutements de ce futur syndicat. Validation à l'unanimité de l'adhésion au SICTOM de Morestel.

Travaux en cours au sein du futur syndicat, pour revoir l'optimisation des collectes et la redevance incitative.

Présentation du projet du futur centre de recyclage, pour répondre à l'extension des consignes de tri au 01/01/2023 : accord pour une entente avec Savoie déchets pour porter ce projet d'un coût de 30 Millions d'€.

Mise à disposition d'un broyeur avec remorque, à la location (géré par le SICTOM), sur le territoire de Domessin pour couvrir les communes de Domessin, St Béron, La Bridoire, ... Accord de Michaël, responsable du service technique, pour s'occuper de cela (vérifier l'identité, remettre le broyeur, vérifier l'état à la restitution), en contrepartie le service technique pourra l'utiliser pour les travaux de la commune.

Le lavage des conteneurs enterrés et semi enterrés sera réalisé début juin. Un deuxième passage est prévu dans l'été.

- Syndicat des Eaux du Thiers - Comité du 07/04/21 (B. Perrouse)

Divers investissements sont prévus en Chartreuse. Des travaux vont être effectués sur la pompe de relevage de la station de Verel pour bénéficier au chemin du Chapelu à Domessin.

Commissions communales

- Conseil d'école du 02/04/21 (D. Vanin-Iung)

Effectif : 3 arrivées, 190 enfants actuellement (niveau jamais atteint).

Exercice de sécurité PPMS : réalisé le 26/11 (thème Intrusion).

Nouvelles demandes : renouvellement mobilier bureau Directeur, complément chaises et bureaux élémentaires, tracés dans la cour élémentaire.

Aménagements réalisés : VPI classe PS/MS, étagères dans les classes, entretien courant.

En cours : sol petit train maternelle, Renouvellement ordinateurs classes : il sera progressif. Les professeurs soulignent les difficultés d'utilisation, l'obsolescence. Un ordinateur sera renouvelé cette année. Un complément d'équipement « tablettes » est prévu. Extension espace périscolaire : toujours à l'étude.

La crise sanitaire perturbe toujours énormément les projets.

- Commission vie culturelle, assoc et com du 17/05/21 (F. Herrault)

Tour de table avec présentation des associations et des personnes représentants celles-ci (présidents, trésoriers, responsables...). La liste des associations a été adressée par mail à chaque participant.

Une mise au point du planning de l'utilisation 2021/2022 de la salle des fêtes et de la maison des associations a été faite avec les personnes présentes. La salle des fêtes ne sera pas utilisable cet été.

Il a été proposé aux associations la publication d'un calendrier annuel format A4 reprenant leurs manifestations. Il sera distribué avec la lettre municipale en juillet 2021 et permettra une meilleure diffusion des dates de manifestations. L'entreprise POMME C sera chargée de mettre en page ce calendrier et de l'imprimer pour une livraison en mairie fin juin 2021. Un mail a été adressé aux responsables d'associations pour qu'ils transmettent leurs dates de manifestations avant le 10/06/21.

La création d'un marché nocturne, artisanal et gourmand a été décidé, afin de recréer du lien et animer le centre du village. Il s'installera le vendredi 23 juillet à partir de 18h00 à côté de la salle des fêtes. Les exposants seront des créateurs, artisans, artistes, ..., locaux et 2 Food truck permettront une restauration sur place. Des tables et des bancs seront installés pour permettre à la population de passer un moment convivial.

- Commission personnel du 21/05/21 (C. Lesage)

Saisonniers

Cette année 10 candidatures sont parvenues en mairie. Parmi elles, 2 étaient majeurs donc non prises en compte, et trois étaient prioritaires par rapport au refus fait en 2020.

Afin de limiter le nombre de prioritaires en 2022, il a été décidé d'employer 6 jeunes durant cet été.

Personnel communal

Le 20 mai un agent a été reçu pour un entretien de fin de contrat. D'un commun accord celui-ci est prolongé jusqu'au 31 août 2021, puis sera nommé stagiaire à l'issue.

Le 17 mai un agent venant de la ville d'ORANGE (84) a pris ses fonctions aux services techniques. Rien à redire dans l'immédiat.

Un agent du service scolaire a pris ses fonctions au secrétariat en remplacement d'un départ à la retraite. Elle est remplacée au service scolaire par un contractuel qui donne entière satisfaction.

Un document concernant les lignes directrices de gestion a été mis en place par le centre de gestion. Il est obligatoire de le rédiger et de la mettre en place pour la fin d'année 2021. Il concerne la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines (Promotion et valorisation des parcours). Deux réunions de travail sont prévues dans un premier temps les 09 et 16/06/21.

- Commission environnement du 08/04/21 et 27/05/21 (F. Martin)

Concours des villages et maisons fleuries

La proposition d'un article à diffuser dans le Dauphiné libéré concernant le concours des maisons fleuries et ses modalités a été validée.

La proposition d'un règlement, ainsi que d'un bulletin d'inscription pour donner un cadre au concours municipal, et collecter les accords des participants quant à l'utilisation de leur nom ainsi que de la photo de leur maison sur les différents supports a été validé par la commission.

Le bulletin de participation sera remis aux maisons présélectionnées par le jury cette année, et sera à disposition à la mairie, à la boulangerie si accord ainsi qu'à l'espace culturel.

Une grille d'évaluation a été validée pour permettre d'harmoniser les notations. Elle est en test cette année, à améliorer si besoin en 2022.

Les visites du jury débiteront le 15 juin, avec 3 groupes Mauricette/Caroline pour le centre (limite nord, route du chef-lieu, limite sud route d'Aiguebelette), Audrey/Daniella pour le Sud et François/Anaïs pour le nord, et un groupe (Valérie, Bernard) en complément sur l'ensemble du village.

RAPPEL de la date de la visite du comité pour l'audit fleurissement le 19 juillet à 9H00. La commission environnement ainsi que l'ensemble des élus, et le responsable du service technique sont conviés.

Croix à restaurer :

Une première analyse, basée sur des photos des membres de la commission, permet de recenser les besoins.

3 Croix sont en périls, 2 ont perdu leur croix en métal (La Peya et bas Guillot), et 1 (Le Revillet) est très fragilisée. La plupart des autres croix méritent un nettoyage.

Il faut voir avec le conseil départemental s'il existe des subventions. Ce programme sera mener en 2 phases.

Il faut demander des devis auprès de spécialistes. Caroline évoque la restauration à St Maurice de Rotherens par la marbrerie de Villa, implantée à St benoit dans l'Ain.

Croisement route du Falque et route du stade

La Croix, partiellement masquée par les panneaux de signalisation n'est pas mise en valeur. Proposition de passer cet axe en sens unique, dans le sens stade=>Falque, et de retirer les panneaux de signalisation. A voir avec la commission Voirie.

Contrôle de la DRAAF

Suite à un contrôle en 2018, lié à l'usage de produits phytosanitaires non conformes, vendus par une société qui certifiait que ces produits étaient aux normes, la commune a de nouveau été contrôlée cette année. Le contrôle n'a rien révélé, puisque nous n'utilisons plus de traitements phytosanitaires.

- CMJ du 29/05/21 (D. Vanin-Iung)

Le CMJ a créé son logo, il est présenté aux membres du conseil qui l'approuve.

Le CMJ a réfléchi à un nom pour l'école et va faire d'autres propositions.

Il propose une manifestation intergénérationnelle sur les nouvelles technologies à l'automne.

Il souhaite la mise en place de poubelles spéciales pour récupérer les masques, installer des hôtels à insectes, résoudre le problème du parking de l'église à la sortie de l'école, ...

Les trois commissions travaillent sur différents projets.

5 Questions diverses

- ✓ Elections cantonales et régionales du 20 et 27/06/2021 (tableau des disponibilités)
- ✓ Prochaines dates :
 - ❖ Commission vie culturelle, associative et communication le 28/06/21 à 18h30
 - ❖ Remise des calculatrices le 02/07/2021 à partir de 15h30 à l'école